

VOTRE SEJOUR EN CHIRURGIE AMBULATOIRE Ophtalmologie / Stomatologie

Tarifs TTC au 1^{er} Janvier 2016

Tarif Hôtelier

SALON AVEC COLLATION ENERGIE

38€

Supplément hôtelier

WIFI

2.50€ / 2h

6€ / journée

FORFAIT SUR ACTE SUPERIEUR OU EGAL A 120€

18€ / séjour

Ce forfait s'applique dans tous les établissements publics ou privés sur les actes dont le tarif est égal ou supérieur à 120€

(Prise en charge éventuelle par votre complémentaire sous réserve de vos droits et garanties)

En cas de séjour pour observation ou intervention dont le code est inférieur à 120€, vous devez vous acquitter des 20 € de frais de clinique et des actes du praticien « ticket modérateur », prise en charge éventuelle par votre mutuelle sous réserve de vos droits et garanties.

Je soussigné(é).....

Certifie avoir pris connaissance des conditions de facturation et des suppléments de frais de séjour que je devrai régler lors de la sortie.

Date :

SIGNATURE (*Précédée de la mention lu et approuvé*)